



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE PERSAN, BEAUMONT ET ENVIRONS

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du MARDI 16 JANVIER 2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	12

Vote
A L'UNANIMITE
Pour: 12
Contre: 0
Absention: 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
SOUS-PREFECTURE DE PONTOISE

Le: 19 JAN. 2018

Et

Publication ou notification du:

19 JAN. 2018

L'an 2018, le 16 Janvier à 18:00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUHAMEL Jean-Marie, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit le 08/01/2018.

Présents : Titulaires (11) : Mme GROUX, MM. FOIREST, POUTREL, LAZARUS, DA SILVA, BOUCHEZ, CHARPENTIER, Mme LEGRAND, MM. SUIRE, DUHAMEL, BOURCIGAU

Absents excusés pouvoirs (1) : M. KASSE représenté par M. LOSTUZZO

Suppléant n'ayant pas pris part au vote : M. LESUEUR

2018 - 02 – 92ème OPERATION - SURVEILLANCE ET ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DU SIAPBE ET DES COMMUNES DE BEAUMONT-SUR-OISE, BERNES-SUR-OISE, MOURS, NOINTEL ET PERSAN - AVENANT 4

Le président informe que la CAO réunie ce jour a décidé de prolonger de 2 mois le marché de la 92ème opération du SIAPBE.

L'élection du nouveau président n'ayant pu être réalisée avant fin novembre 2017, il n'a pas été possible de constituer le groupement de commandes concernant le renouvellement du marché.

le SIAPBE est dans l'obligation d'étendre le délai d'exécution du marché pour une durée de deux mois afin de maintenir l'entretien et le bon fonctionnement des ouvrages.

Numéro prix	unité	Montant mensuel HT
607.1 entretien poste refoulement	u	3 803.58
607.2 surveillance et entretien poste refoulement 5 et 15 l/s	u	400.33
607.3 surveillance et entretien poste refoulement 15 et 40 l/s	u	650.66
607.43 surveillance et entretien poste refoulement supérieur à 40l/s	u	1 251.16
610 conduite poste refoulement beaumont	u	900.83
617 entretien d'un ouvrage de dégrillage	u	1 101.00
621 autosurveillance du Do de beaumont	u	836.16
611.4 évacuation et traitement des déchets (refus de dégrillage)	t	386.40
TOTAL		9 330.12

Soit un montant total de 18 660.24 € HT

Cette augmentation du coût prévisionnel induit une augmentation de 3.95 % au marché détaillé ci-après :

Avenant n°3	Montant initial	Avenant 2+3+4	Nouveau montant
Montant € HT :	471 569,40	49 943.24	521 512.64
Montant de la TVA €	47 156,94	4 994.32	52 151.26
Montant € TTC	518 726,34	54 937.57	573 663.90

La commission d'appel d'offre réunie le 16 Janvier 2018 à 17h45 a accepté l'avenant proposé.

Le comité syndical, après l'exposé qui précède délibère et décide à ***l'UNANIMITE*** :

- d'accepter les modifications introduites par l'avenant n°4,
- d'en accepter le montant de 54 937.57 € TTC,
- de prévoir les crédits nécessaires au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Les membres présents ont signé la copie conforme.



Le Président